

LA PAROLE AUX PARENTS

Quand le maximum est fait pour l'apprentissage et le plaisir des enfants...

Conseil d'école maternelle Le petit prince

1^{er} trimestre 2022-2023

Rappel : Un compte rendu officiel est mis à disposition des parents par le directeur d'école (format papier sur demande).

Présents :

La Mairie : Mmes Boidin, Baron-Antérion

Les enseignants : Mmes Mousserin, Brechon, Falcon, Gouilloud, et Fournier

Les représentants de parents d'élèves : Mmes Arnaud-Rignol, Brunet

ATSEM : Carole Bréard Mele

DSDEN : Mme Griset

Excusées : Mmes Chaléat, Falcon, Da silva, Berthelin, Brunet, Saive, Turc, Gustin, Jarvis, Dumougin, M. Romier,

Bilan de rentrée

93 élèves scolarisés au Petit Prince.

28 petites sections rentrées cette année.

Répartition des classes :

Classe 1 : Mme FOURNIER + Mme BREARD MELE : 22 petites sections

Classe 2 : Mme GOUILLOUD + Mme AGUILAR . 6 petites sections et 18 moyennes sections

Classe 3 : Mme BRECHON + Mme RABOUTEAU (en alternance avec classe 4): 9 moyennes sections et 14 grandes sections

Classe 4 : Mme MOUSSERIN + Mme RABOUTEAU : 9 moyennes sections et 15 grandes sections

Pour la rentrée 2023/2024, 28 petites sections sont susceptibles de faire leur rentrée, contre 29 départs de grandes sections en primaire.

La rentrée s'est faite au niveau socle du protocole sanitaire liés à la COVID 19.

L'entrée des enfants le matin et l'après-midi, a été maintenu comme l'année scolaire précédente, se faisant directement dans les classes par les portes latérales, ou sous le préau pour la classe 3, accueillie par l'ATSEM, Mme RABOITEAU.

La rentrée s'est bien passée. Mme ARTHAUD a pu venir en soutien (environ un quart d'heure) pour l'accueil du matin.

Un décloisonnement est mis en place pendant la sieste des petits. Maîtresse Séverine Fournier prend en charge les grandes sections des classes 3 et 4 par petits groupes, nombre bénéfique pour travailler les mathématiques, les formes et grandeur, de 13h45 à 14h45.

Des APC ont lieu pour quelques grandes sections, les mardi et vendredi de 11h30 à 12h00.

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre, avec un taux de participation de 68 %.

Le règlement intérieur est reconduit.

L'exercice d'alerte incendie, de mise en sûreté. d'incendie et alerte intrusion n'ont pas été réalisés mais seront prévus prochainement.

Toutes les classes se rendent à la bibliothèque, le vendredi et à tour de rôle durant une heure. Une histoire est contée aux enfants et repartent avec un livre, que l'enfant doit rapporter afin de pouvoir en emprunter un autre.

Dans le cadre du dispositif « école et cinéma », les enfants bénéficieront de 2 séances à Saint-Vallier : le 22/11 pour une durée de 30 min intitulé « patate..... » et le 21/03, « les contes de la mère poule ».

Tous les élèves se rendront également le 15/11 à Albon, spectacle de 45 minutes proposé et financé par la communauté PORTE DROME ARDECHE.

Le spectacle de Noël « le manteau rouge » aura lieu le 12 décembre après-midi pour toute l'école. Il est offert par le Sou des écoles.

La photo de classe aura lieu le 3 avril 2023.

Les projets de classe pour les classes 1 et 2 sont sur les animaux, avec une éventuelle visite d'une ferme pédagogique.

Pour les classes 3 et 4, les projets sont en réflexion.

Au printemps, la classe 1 a le projet de faire du lien avec la crèche, en s'y rendant et invitant les personnes de la crèche.

En ce qui concerne les travaux, il y a des fuites d'eau au plafond du dortoir.

Le téléphone, vétuste et défectueux doit être changé (grésillements lors des appels). À noter, un problème de réseau.

La réparation de la robinetterie des toilettes des classes 3 et 4 a été faite.
Des tables dans la classe 1 ont été changées, moins encombrantes. Voir pour le remplacement des chaises, plus adaptées au nouveau mobilier.
Les lits du dortoir qui avaient été changés ne possèdent pas de matelas pour le moment.

Les vélos n'ont pas été sortis faute de nombre et pour éviter les bagarres. Les enseignantes demandent à la mairie la commande de quelques vélos supplémentaires, la livraison serait alors prévue au printemps.

Questions des parents d'élèves

Projet piscine : le cycle 1 débute en CP . Les grandes sections ne s'y rendront plus.

Portail famille, inscriptions, coût cantine : Les parents élus ont eu des interpellations de parents, en difficulté pour l'inscription sur le portail, notamment pour des raisons de planning tardif de parents, Ne pas hésiter à se rapprocher de la mairie, conciliante en fonction des problématiques rencontrées.

La mairie rappelle que les horaires de fermeture de la garderie doivent être respectés, par rapport aux agents communaux.

Pour les retardataires ou inscriptions non faites à répétition, une sanction sera déterminée, avec des avertissements et un surcoût de repas...
L'augmentation des repas ne se fera qu'en janvier 2023, et comme communiqué en début d'année scolaire par la mairie, la différence est prise en charge par la commune et cela représente environ 6000 € de frais pour la municipalité.

.....
La FCPE est là pour vous représenter et vous aider ! N'hésitez pas à nous solliciter !

En cas de difficultés et/ou d'isolement, les parents sont invités à se rapprocher des représentants de la FCPE qui peuvent sans jugement les soutenir, les conseiller et les orienter, le cas échéant, vers des structures compétentes pour les aider.

Les parents élus de l'école Maternelle :

ARNAUD-RIGNOL Claudie, BERTHELIN Aurore, BRUNET Annabelle, DA SILVA Angélique, DUMOUGIN Amandine, GUSTIN Emilie, JARVIS Mélanie, ROMIER Corentin, SAIVE Carine, TURC Bénédicte .

Merci à tous et continuons !!

Nous terminerons ce petit journal par des remerciements à tous les parents bénévoles du Sou des Ecoles, à notre municipalité, aux employés municipaux, aux élus et bien sûr à tout le corps enseignant.

Nous vous rappelons également qu'il est important, pour nos enfants, que chaque parent se mobilise, à sa façon, pour faire vivre l'école et permettre à nos enfants de s'épanouir à l'école...

Les enfants ont besoin de votre présence pour les sorties (gymnase, piscine...) et les manifestations organisées par le sou des écoles.

En attendant, vos parents représentants sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée de chaque école et vous pouvez par ailleurs déposer vos messages : fcpe26140@gmail.com

Conseil local des parents d'élèves d'Anneyron